



Léon MAULIN, REDS étudiant

19 novembre 2024

Objet: Compte-rendu des Rencontres de la Garde nationale (12 novembre 2024 à la Maison de la Chimie, Paris)

1. Je tiens dans un premier temps à remercier l'Université de Strasbourg, que j'ai eu l'honneur de représenter aux Rencontres de la Garde nationale, journée enrichissante en rencontres et conclue par le ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe.

Historique de la Garde nationale

2. La Garde nationale fut, dans un premier temps, une réunion de diverses milices dans le contexte révolutionnaire, avec le 'héros des deux mondes' La Fayette à la tête de la Garde parisienne dès le 15 juillet 1789. Dix ans plus tard, la Constitution de l'an VIII établit pour la première fois officiellement la Garde nationale, mais Napoléon s'en méfia fortement. Sous l'Empire, elle occupa principalement des fonctions de garde côtière. Durant cette longue période initiale de son histoire, la Garde nationale conserva sa caractéristique principale : elle constituait le lien entre les forces armées et le territoire, c'est-à-dire la nation.

3. La Garde nationale joua un rôle clé dans le maintien de l'ordre public sous la monarchie de Juillet, notamment lors du procès des ministres de Charles X en 1830. Cependant, son caractère bourgeois et ses limites réduisirent son efficacité en province, comme lors de la révolte des Canuts en 1831. Bien qu'elle ait été recrée pour défendre la monarchie constitutionnelle et la Charte de 1830, elle devint également un foyer d'opposition républicaine, reflétant les tensions sociales et politiques de l'époque. Son appartenance, liée au statut social et économique, symbolisait l'ascension sociale, à l'image du personnage de César Birotteau dans Balzac.

4. En 1868, la loi Niel créa une garde mobile, auxiliaire des forces armées françaises, qui participa au conflit franco-prussien de 1870. Cependant, le grand fait d'armes de la Garde fut au déroulé de son histoire sa participation à la Commune de Paris en 1871, notamment lorsqu'elle empêcha, le 18 mars 1871, la saisie des canons de la colline de Montmartre par l'armée régulière. En conséquence, le 25 mars 1871, l'Assemblée nationale prononça la dissolution de la Garde nationale, et la loi du 27 juillet 1872 soumit tous les corps organisés en armes au ministère des Armées.

5. Après plusieurs décennies d'absence, c'est en 2016 que la Garde nationale fut recrée, regroupant les réserves opérationnelles de la police, de la gendarmerie et des forces armées. Son rôle est désormais de renforcer les dispositifs de sécurité intérieure et de répondre aux nouvelles menaces, notamment terroristes.

Le renouvellement de la Garde nationale comme institution moderne et engagée

6. La Garde nationale incarne aujourd'hui une institution moderne, au service de la protection des citoyens et de la cohésion nationale. Elle permet également de renforcer le lien entre l'armée et la nation, tout en offrant des opportunités d'engagement citoyen.

7. Elle est aujourd'hui constituée de 82 000 réservistes consacrant leur temps à l'émission quotidienne des forces armées et de sécurité intérieure. Elle se compose en grande partie non seulement de professionnels, mais également de jeunes générations, ce qui la rend particulièrement intéressante, d'autant qu'elle est intéressée par le monde universitaire. Elle est le lieu de l'interaction entre le monde civil et ses compétences et le monde militaire et ses talents, le point de jonction des deux permettant une amélioration de l'ensemble.

Ouverture et interventions majeures

8. L'édition 2024 des Journées Nationales du Réserviste s'est conclue ainsi le 12 novembre à la Maison de la Chimie. Afin de présenter efficacement cette journée, nous procéderons par ordre chronologique des interventions.

9. La première intervention fut celle du général de division François-Xavier Poisbeau, secrétaire général de la Garde nationale et du Conseil supérieur de la réserve militaire depuis le 1^{er} septembre 2024. Dans le cadre de ses fonctions, il est actuellement chargé de piloter la transformation de la Garde nationale. À cette occasion, il a inauguré la journée en compagnie du général d'armée Thierry Burkhardt. Ensemble, ils ont souligné l'importance cruciale de cette nouvelle formation dans un contexte géopolitique marqué par des conflits croissants. Ils ont notamment mis en avant le fait que la résilience des forces armées dans des théâtres d'opération aux dimensions inédites ne peut être assurée que par un lien étroit entre l'armée et la nation, ainsi que par un transfert constant de compétences entre ces deux entités. Cette ouverture a été complétée par un discours de Monsieur Othman Nasrou, secrétaire d'État chargé de la citoyenneté et de la lutte contre la discrimination au sein du gouvernement de Michel Barnier.

Interventions locales et mémorielles

10. À la suite de l'intervention du général, la Présidente de la Région Île-de-France, Madame Valérie Pécresse, colonel dans la réserve, a présenté la Garde nationale comme un atout territorial qui associe l'ancrage des réservistes et le développement de compétences au sein des administrations territoriales.

11. Cette intervention a été suivie de la présentation par Olivier Fely Biolet d'un documentaire sur la mobilisation des jeunes appelés durant la Seconde Guerre mondiale, intitulé 'Les Gars des Calouins'. Madame Marie Lapedrix a présenté la vie de Jacques Allier, banquier français et acteur clé dans la sécurisation de l'eau lourde pendant le conflit mondial.

12. Les interventions suivantes ont mis en lumière les bénéfices qu'un système de réservistes peut apporter aux employeurs. Jean-Dominique Senard, président de Renault, accompagné de deux collaborateurs réservistes, Séverine Dinghem (Veolia) et Gaëlle Mercier (MicroDON), ont présenté les avantages de cette collaboration.

Mobilisation des jeunes et conclusion

13. L'après-midi a été consacré à la mobilisation de la jeunesse, avec une intervention de Léana Loureiro, présidente de la Fédération Atlas, qui a proposé une participation accrue du monde étudiant aux thématiques de la défense.

14. La journée s'est conclue par le ravivage de la Flamme à l'Arc de Triomphe, consacrant le lien entre les vivants et les morts au sein de la nation, la Garde nationale incarnant cette union d'hier et d'aujourd'hui. La Garde nationale, vigie de la cohésion nationale, demeure la preuve que l'union des citoyens et des armes, lorsqu'elle est forgée par le devoir incarne la pérennité de la nation.